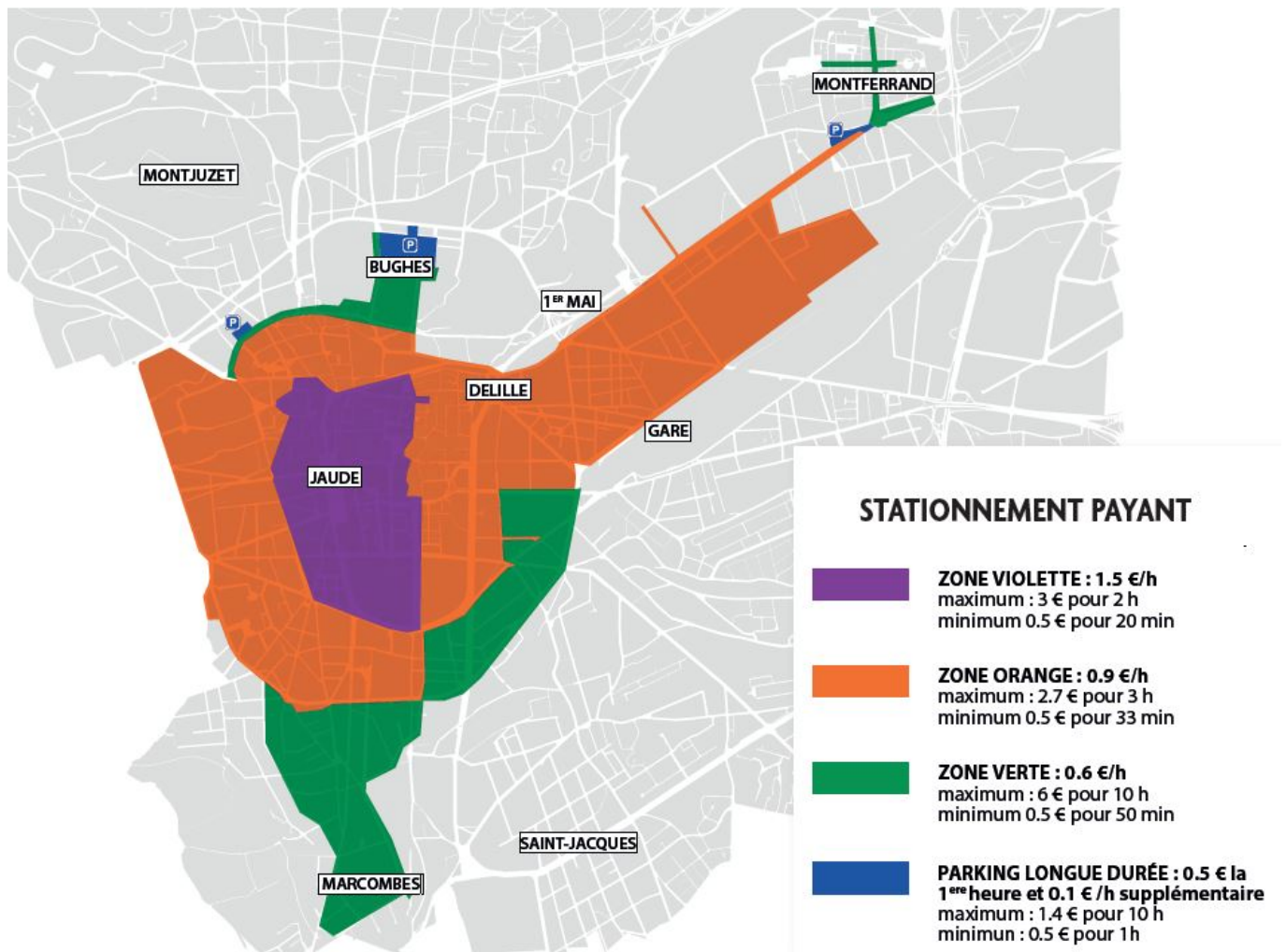


Une ville pour les visiteurs

Simplifier le zonage sur la ville

Pour apporter plus de lisibilité, une nouvelle cartographie est mise en place avec, au total, trois zones distinctes.

Une zone violette pour encourager la rotation (2 h maximum - 1,50 €/h), une zone orange pour accentuer la proximité (3 h max - 0,90 €/h) et une zone verte pour valoriser la périphérie (5 h max - 0,60 €/h).



Afin de réguler le stationnement dans les lieux où il est anarchique (voitures ventouses, stationnement gênant) et favoriser la rotation des véhicules, trois secteurs sont intégrés dans la nouvelle cartographie du stationnement mise en place.

Il s'agit de Vallières qui passe en zone verte, de la Cité administrative en zone orange et du secteur de l'université en zone verte.

Les zones et durées de stationnement retenues pour chacun de ces quartiers tiennent compte des usages effectifs sur lesquels des enquêtes de terrain ont été effectuées et des besoins des visiteurs et des habitants (fréquentation du stade Marcombes, etc.). Ces zones de stationnement ventouse créent en effet des congestions très fortes qui nuisent aux riverains et aux visiteurs. Le passage en stationnement payant instaure de la rotation au bénéfice de tous.

Les marquages adéquats et les horodateurs seront mis en place progressivement dans le courant du premier semestre 2017.